47

Santé au Travail des Aides à Domicile

10 février 2011 à Bon-Encontre



Comité Interentreprises pour la Santé au Travail de Lot-et-Garonne

SST V/L

Service de Santé au Travail de Villeneuve sur Lot

Partenaires :







Bienvenue à cette rencontre

Organismes représentés à la rencontre :

- 25 ADMR et Fédération,

- 27 ASSAD et Fédération,

- 17 structures dont l'AIP 47, APR Services, QUALIVIE, AGE d'Or Services, Adom services, Avenir Services, CAP Vie, Domicilum, Solutia, ...

- la Direccte, l’ANSP, …

Présentation des conférenciers :

- *<u>Directions</u> : **P. FEREZIN** (CIST47) et **A. POLYCARPE** (SSTVL),*
- *<u>Médecins du Travail</u> : **Drs. C. GUILLERMET, F. LEVET-VERGNE**, **T. MOTHES**,*
- *<u>Intervenants en Prévention des Risques Professionnels</u> (IPRP) :*
- *Psychologie du travail : Mmes **M. NOGUES** et **J. VENTURINI**,*
- *Ingénieures en Hygiène/Sécurité IPRP: Mlles **L. DAVEZAT et S. VAIDIE**,*
- *Formation : Mmes **V. COLLIN** (PRAP 2S) et **P. TERRE** (Intervenante en prévention et responsable formations),*
- *Ergonome : M. **Th. PARAVIS**.*

Programme

14h15 **Introduction**

14h30 **Bilan de l'Enquête Santé-Travail 2008-2010**

15h00 **Besoins en prévention : échanges**

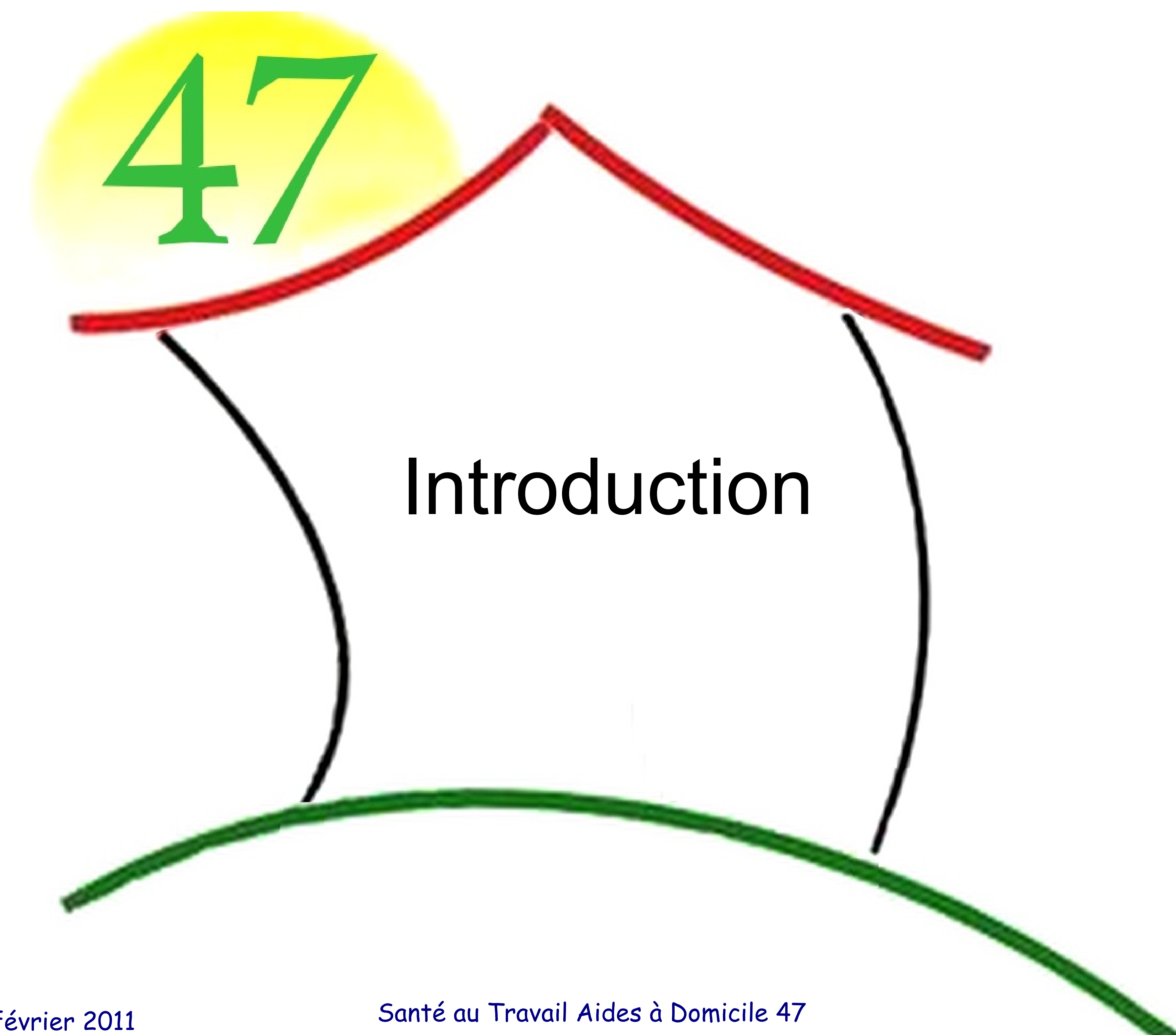
15h30 **Moyens de prévention disponibles**

- Formations PRAP 2S et SST
- Prévention Risques Psychosociaux
- Livret Unique Hygiène et Sécurité

16h20 **Clôture** de la rencontre

Sigles employés lors de la conférence

SIGLES	Signification
AES	Accident d'Exposition eu Sang
AT/MP	Accidents du Travail / Maladies Professionnelles
ANSP	Agence Nationale des Services à la Personne
ADMR	Aide à Domicile en Milieu Rural
AD	Aides à Domicile
ASSAD	Association de Soin et de Services A Domicile
ASSTRA	Association des Services de Santé au Travail Régionaux d'Aquitaine
CARSAT	Caisse d'Assurance Retraite et de la Santé au Travail (nouveau nom des CRAM depuis juillet 2010)
CHS-CT	Comité d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail
DDTEFP	Direction Départementale du Travail, de l'Emploi et de la Formation Professionnelle
DIRECCTE	Direction Régionale des Entreprises de la Consommation de la Concurrence, du Travail et de l'Emploi
DU	Document Unique d'évaluation des risques professionnels et d'amélioration des conditions de travail
FADMR	Fédération des Aides à Domicile en Milieu Rural
FASSAD	Fédération des Asso. Services et Soins à Domicile
PRAP	Formation à la Prévention des Risques liés aux Activités Physiques
H&S	Hygiène et Sécurité
INRS	Institut National pour la Recherche en Sécurité
IPRP	Intervenant en Prévention des Risques Professionnels (Habilitation)
MP	Maladies Professionnelles
OASP	Organismes Agréés Services à le Personne par l'ANSP
TH	Personne reconnue Travailleur Handicapé
PAMT AD	Plan d'Activités en Milieu de Travail Aides à Domicile mené au sein du CIST47
PAAD	Projet Aquitain Aides à Domicile mené par quelques SST d'ASSTRA
REX	Retour d'expériences
RPS	Risques Psycho-Sociaux (risques professionnels portant atteinte à l'intégrité psychique du salarié)
SST	Sauveteurs Secouristes du Travail
SST	Service de Santé au Travail
TMS	Troubles Musculo-Squelettiques (maladies chroniques affectant les muscles, les tendons et les nerfs au niveau des articulations des membres supérieurs, et inférieurs.



Introduction

Deux Services de Santé au Travail en Lot-et-Garonne

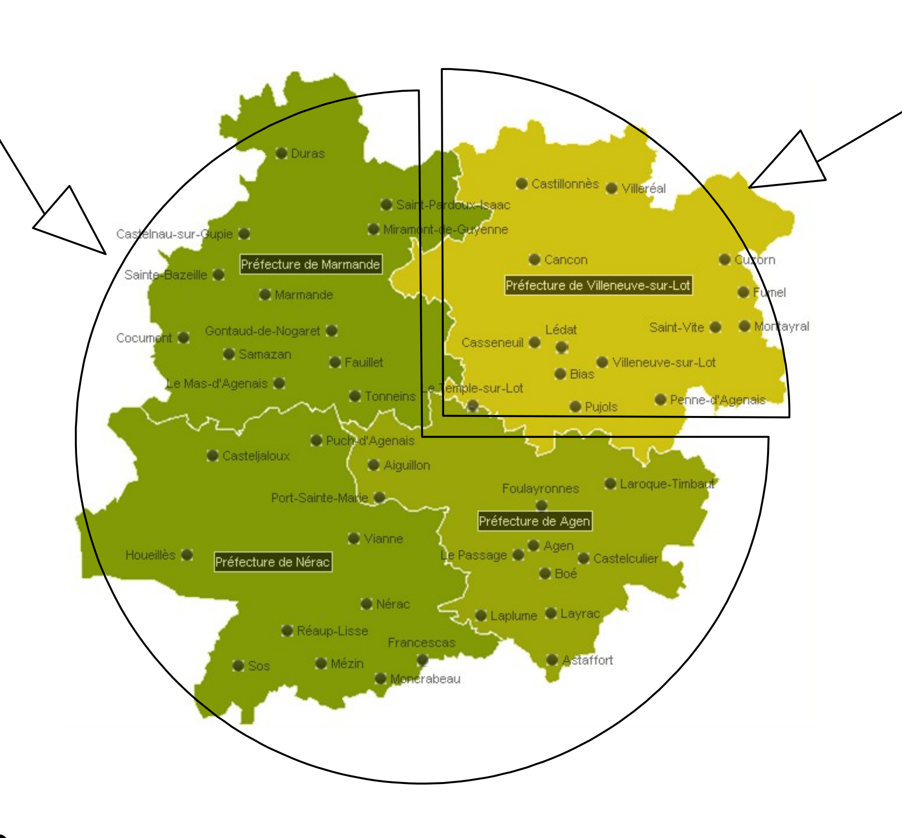
CIST 47
Vers la santé au travail

Comité Interentreprises pour la Santé au Travail de Lot-et-Garonne

- 5 700 Adhérents
- 50 000 Salariés

- 18 Médecins
- 9 Intervenants en Prévention
- 3 Formatrices

- 66 OASP Adhérents
- 1638 Aides à Domicile



SST V/L

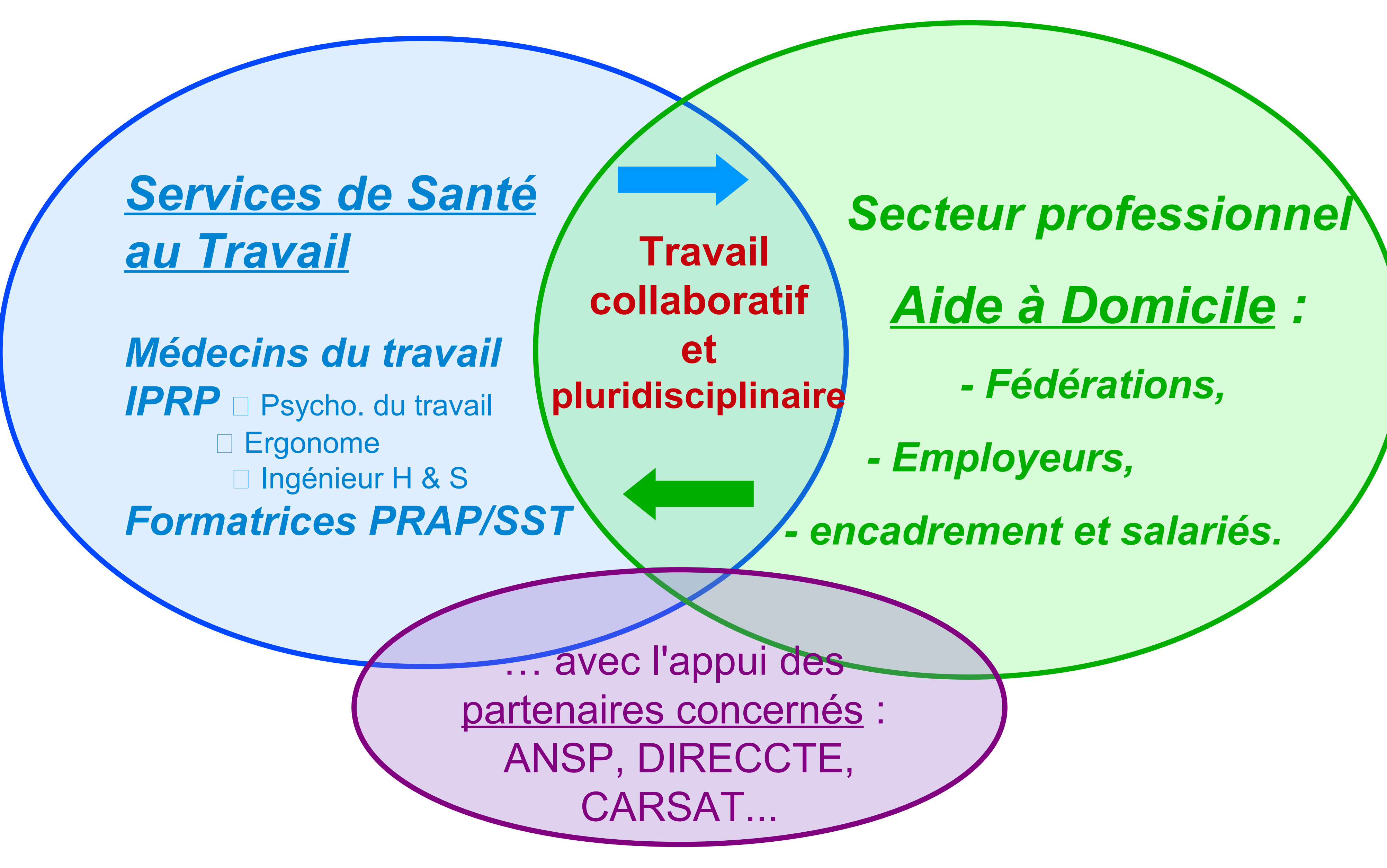
Service de Santé au Travail de Villeneuve sur Lot

- 1 800 Adhérents
- 16 000 Salariés

- 6 Médecins
- 1 Intervenante en Prévention
- 1 Formatrice

- 20 OASP Adhérents
- 690 Aides à Domicile

De nouvelles dynamiques de travail





SECTEUR DE L'AIDE A DOMICILE

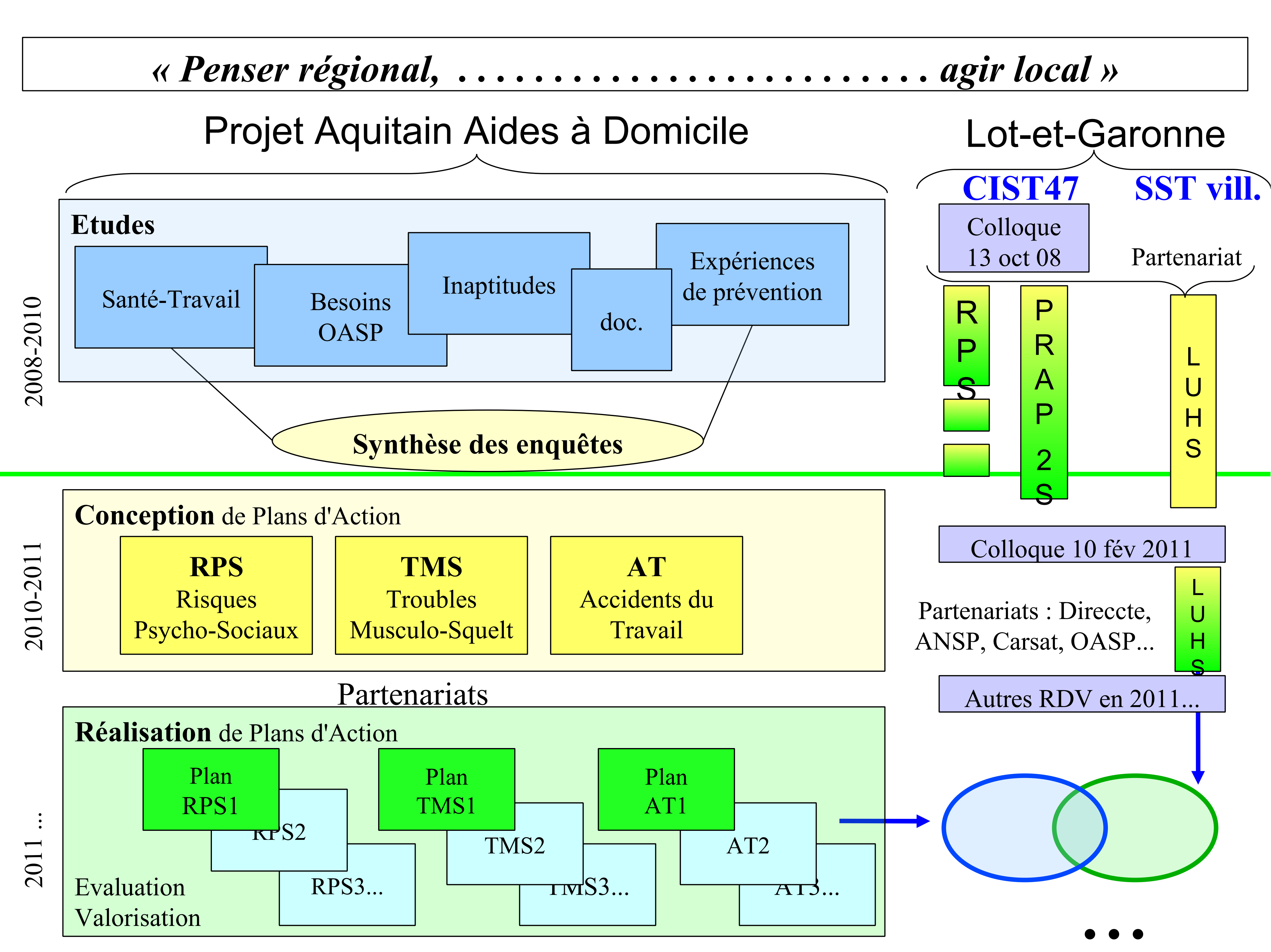
Dr F. Levet-Vergne,
Médecin du Travail

Dr C. Guillermet,
Médecin du Travail

Un *mode d'emploi* singulier :

- Exercé le plus souvent par des femmes, parfois sans qualification professionnelle
- Conditions de travail spécifiques en domiciles privés
- Impact remarquable sur la santé mis en évidence lors des visites en médecine du travail
- Urgence à protéger ces salariés par une évaluation des risques et des mesures de prévention adaptées


47
Bilan de l'enquête
Santé-Travail
2008-2010


« Penser régional, ... agir local »
Projet Aquitain Aides à Domicile
Lot-et-Garonne
CIST47
SST vill.
Colloque 13 oct 08
Partenariat
2008-2010
Etudes
Santé-Travail
Besoins OASP
Inaptitudes
doc.
Expériences de prévention
Synthèse des enquêtes
RPS
PRAP 2S
LUHS
2010-2011
Conception de Plans d'Action
RPS Risques Psycho-Sociaux
TMS Troubles Musculo-Squelt
AT Accidents du Travail
Colloque 10 fév 2011
Partenariats : Direccte, ANSP, Carsat, OASP...
LUHS
Partenariats
Autres RDV en 2011...
2011 ...
Réalisation de Plans d'Action
Plan RPS1
RPS2
RPS3...
Plan TMS1
TMS2
TMS3...
Plan AT1
AT2
AT3...
Evaluation
Valorisation
• • •



Projet Aquitain Aides à Domicile

Services de Santé au Travail







Sommaire PAAD

I. Le projet PAAD régional : objectifs et méthodes

II. Résultats des enquêtes et axes de prévention

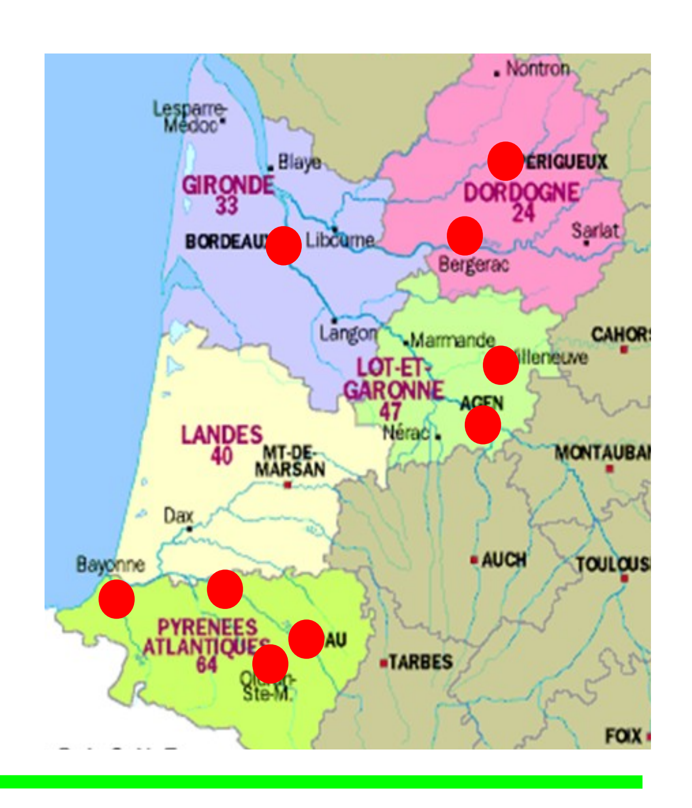




PAADiff : objectifs et méthodes

- Etat de santé des Aides à Domicile
- Prévention des risques professionnels et amélioration des conditions de travail

Mutualisation des Services de Santé au Travail d'Aquitaine







Méthodes d'enquête du PAAD

- **Enquête santé-travail :** questionnaire 2008-2010
- **Etude des besoins de prévention** auprès des organismes d'aide à la personne (questionnaire INRS)
- **Analyse des inaptitudes** prononcées depuis 2 ans
- **Retours d'expériences** d'actions de prévention
- **Documentation** (de nombreux outils déjà existants)





Profil du salarié

Contenu du travail

Identifiant salarié : AD/|...|...|/|...|...|...|/|...|...|...|/|...|...|...| Identifiant Entreprise : |...|...|...|...|...|

Enquête Santé - Travail
Projet Aquitain Aides à Domicile

Votre service de santé au travail participe actuellement à un projet régional d'enquête visant à collecter des données sur la santé au travail des aides à domicile. Nous avons besoin de connaître votre vécu professionnel.
Ce questionnaire est basé sur le volontariat et restera anonyme. Merci d'avance.
Si vous avez déjà rempli ce questionnaire, merci de ne pas le renseigner une nouvelle fois.

PARTIE A REMPLIR PAR LE SALARIE Date : |...|...|/|...|...|/|...|...|

Ne souhaite pas remplir le document ☐

Profil du salarié

Année de naissance : |...|...|...|...|
Sexe : ☐ Femme ☐ Homme
Année d'entrée dans l'activité d'aide à domicile : |...|...|...|...|
Quel poste occupez-vous actuellement ? ☐ Aide à domicile ☐ Aide ménagère ☐ Auxiliaire de vie ☐ Auxiliaire familiale ☐ Autres : (précisez)
Année d'entrée à ce poste : |...|...|...|...|
Avez-vous d'autres activités professionnelles que celle d'aide à domicile ? ☐ Oui ☐ Non
Si oui, précisez :

Formation

Avez-vous suivi une formation diplômante d'aide à domicile ?
☐ DEAVS (CAFAD) ☐ VAE ☐ BEP ☐ CAP
☐ Autre formation aide à domicile (précisez) ☐ Pas de formation diplômante
Avez-vous suivi des formations non diplômantes liées au métier ?
☐ PRAPE (Gestes et postures) ☐ SST ☐ Accompagnement « Fin de vie »
☐ Gestion du stress ☐ Formation nettoyage ☐ Autres : (précisez)
Avez-vous suivi des formations non liées au métier (ex. CAP Coiffure, BTS…) ?
Si oui, précisez :

Contenu du travail

Faites-vous l'entretien de la maison ?	☐ Oui	☐ Non
Faites-vous les courses ?	☐ Oui	☐ Non
Faites-vous la cuisine et/ou aidez-vous aux repas ?	☐ Oui	☐ Non
Faites-vous du jardinage ?	☐ Oui	☐ Non
Faites-vous de l'aide aux tâches administratives (papiers, courrier…) ?	☐ Oui	☐ Non
Aidez-vous la personne pour l'hygiène corporelle (toilette…) ?	☐ Oui	☐ Non
Aidez-vous la personne pour des soins (pommade, prise de médicaments…) ?	☐ Oui	☐ Non
Accompagnez-vous les personnes dans leurs activités sociales ? (sorties, promenades…)	☐ Oui	☐ Non

Evaluez votre rôle de soutien psychologique à la personne (entourez votre choix de 0 à 5) 0 1 2 3 4 5
Autres activités (précisez :)

Conditions d'emploi d'aide à domicile

Types d'employeurs (plusieurs choix possibles) ☐ CCAS ☐ Association mandataire ☐ Association prestataire ☐ Entreprise ☐ Particulier ☐ Autres (précisez)
Nombre d'employeurs différents ☐ 1 ☐ 2 ☐ 3 ☐ 4 et plus
Quel est le temps de travail hebdomadaire (en heures) garanti par les différents contrats d'aide à domicile ? |...|...| h
Durant la semaine précédant la visite médicale :
- Combien d'heures avez-vous réellement travaillé pour les différents contrats ? |...|...| h
- Combien de personnes avez-vous pris en charge ? |...|...|
- Combien d'interventions (déplacements) avez-vous effectuées pour toutes les personnes ? |...|...|

Travaillez-vous la nuit (21h00 – 07h00) ? ☐ Oui ☐ Non
Travaillez-vous les week-ends et/ou jours fériés ? ☐ Oui ☐ Non

Services de santé au travail : AHII, AHIRP, ASTPB, ASTRO, CIST47, SIMETRA, SIMT24, SISTB, SSTI, SSTL, SSTP, SSTV 19 septembre 2008





Atteintes santé

AT / MP

Identifiant salarié : AD/|...|...|/|...|...|...|/|...|...|...|...|/|...|...|...| Identifiant Entreprise : |...|...|...|...|...|

Enquête Santé - Travail
Projet Aquitain Aides à Domicile

PARTIE A REMPLIR PAR LE MEDECIN **Date : |...|...|/|...|...|/|...|...|**

Etat de santé du salarié

Antécédents médicaux (hypertension artérielle, cancer...) ? ☐ Oui ☐ Non

Si oui, lesquels ?

Actuellement :

Atteintes ostéo-articulaires des membres supérieurs ?	☐ Non	☐ Oui	☐ en lien avec le travail
Atteintes ostéo-articulaires du rachis ?	☐ Non	☐ Oui	☐ en lien avec le travail
Atteintes ostéo-articulaires des membres inférieurs ?	☐ Non	☐ Oui	☐ en lien avec le travail
Atteintes psychiques ?	☐ Non	☐ Oui	☐ en lien avec le travail
Atteintes dermatologiques ?	☐ Non	☐ Oui	☐ en lien avec le travail
Atteintes digestives ?	☐ Non	☐ Oui	☐ en lien avec le travail
Atteintes infectieuses ?	☐ Non	☐ Oui	☐ en lien avec le travail
Atteintes cardio-respiratoires ?	☐ Non	☐ Oui	☐ en lien avec le travail

Précisez la (ou les) pathologie(s) :

Autres atteintes en lien avec le travail ? (Précisez :)

Le salarié est-il reconnu Travailleur Handicapé ? ☐ Oui ☐ Non

Autres informations sur le lien santé - travail

Restriction(s) d'aptitude(s) actuelle(s) ? ☐ Oui ☐ Non

Détails des restrictions et des aménagements

Origine de ces restrictions ? ☐ AT ☐ MP ☐ MCP ☐ Maladie
☐ Autres (Précisez :)

AT

Nombre d'accidents du travail durant les 12 derniers mois ? |...|...|

Nombre de jours d'arrêt liés à ces AT ? |...|...|...|

Quelles sont les causes de ces AT ?

Maladies en lien avec le travail

Nombre de jours d'arrêt liés à ces maladies durant les 12 derniers mois ? |...|...|...|

Le cas échéant, le(s) tableau(x) de MP concerné(s) ? |...|...| |...|...| |...|...|

Quelles sont les causes professionnelles de ces maladies ?

Maladies sans lien avec le travail

Nombre de jours d'arrêt maladie durant les 12 derniers mois ? |...|...|...|

Quelles sont les pathologies à l'origine de ces arrêts ?

Remarques diverses :

Services de santé au travail : AHI, AHIRP, ASTPB, ASTRO, CIST47, SIMETRA, SIMT24, SISTB, SSTI, SSTL, SSTP, SSTV 19 septembre 2008





II.
Résultats des enquêtes en Lot et Garonne + Axes de prévention PAAD

- Echantillon et profil des AD
- 3 thèmes AT, TMS, RPS
- Inaptitudes
- Attentes des OASP
- Axes de préventions





Echantillon PAAD

Participation volontaire des Médecins du travail, des Intervenants en Prévention des Risques Professionnels (IPRP) et des Aides à Domicile.

Aquitaine

116 Structures :
36 ADMR
55 ASSAD
25 Autres

2399 salariés questionnés

Dordogne 22%
Lot-et-Garonne 56%
Pyrénées-Atl. 20%
Gironde 2%

Lot et Garonne

72 Structures :
27 ADMR
36 ASSAD
9 Autres

1345 salariés questionnés

SSTV 31%
CIST 47 69%





Profil des salarié(e)s enquêté(e)s du Lot-et-Garonne



Postes occupés



Non réponse	0,7%
Aide à domicile	59,9%
Auxiliaire de vie	29,3%
Aide ménagère	20,2%
Assistante de vie	4,3%
Autres	3,9%
Auxiliaire familiale	0,6%

(n = 1323
somme = 118,9%)

Réponses multiples : on a parfois plusieurs emplois différents

Autres désignations plus rares : assistante de vie aux familles, employée de maison, portage de repas, agent à domicile, ...



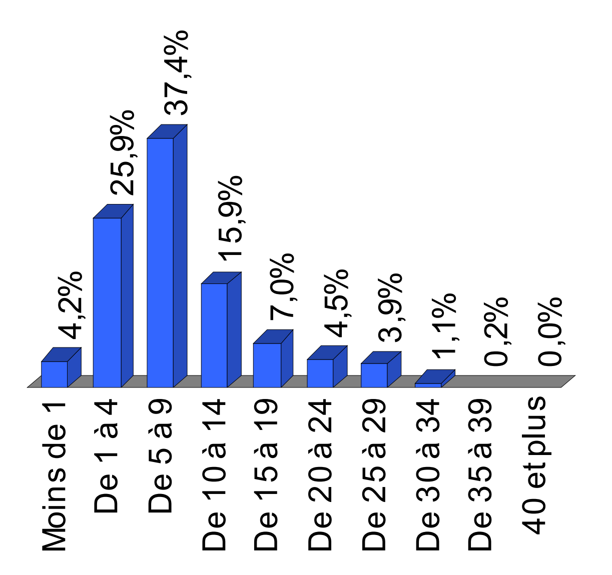


Tranches d'âge (n=1317)

- la moitié des AD a plus de 47 ans
- 1 sur 5 a plus de 55 ans

Tranche d'âge	%
Moins de 20	0,3%
De 20 à 24	3,5%
De 25 à 29	3,7%
De 30 à 34	5,7%
De 35 à 39	11,0%
De 40 à 44	16,0%
De 45 à 49	19,9%
De 50 à 54	18,9%
De 55 à 59	16,3%
60 et plus	4,6%

Ancienneté (n=1272)





Moyenne ancienneté dans l'activité



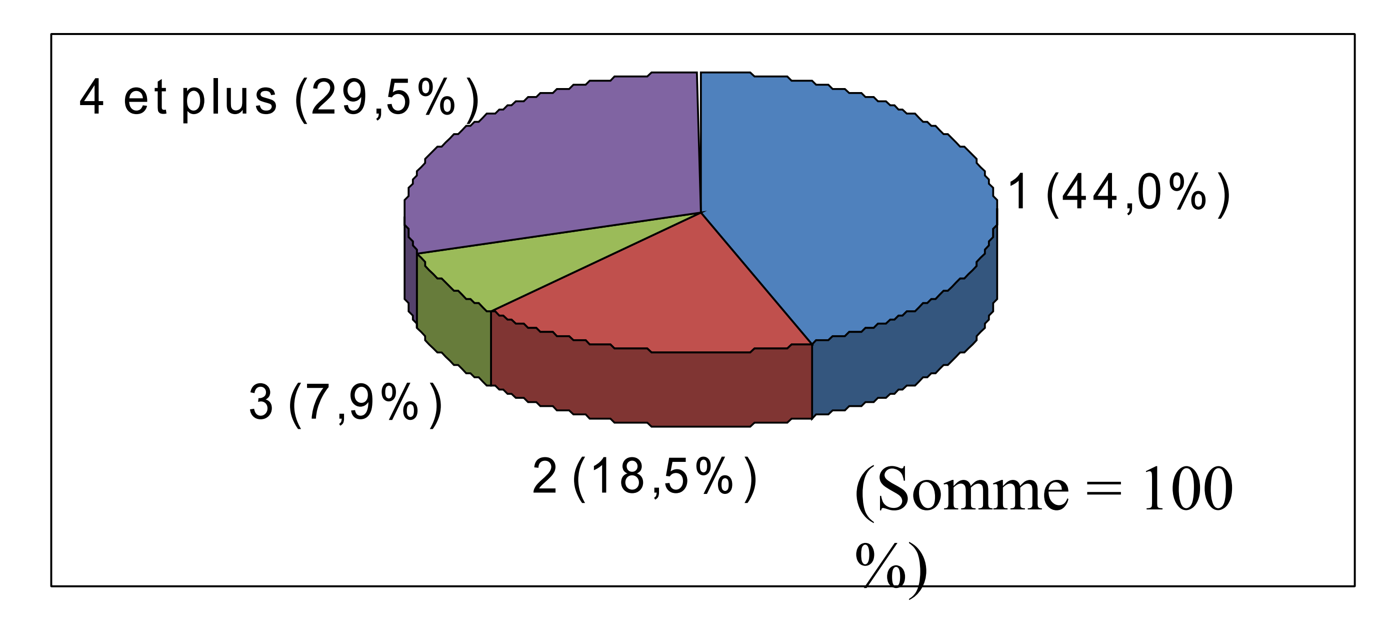
Moyenne ancienneté dans le poste

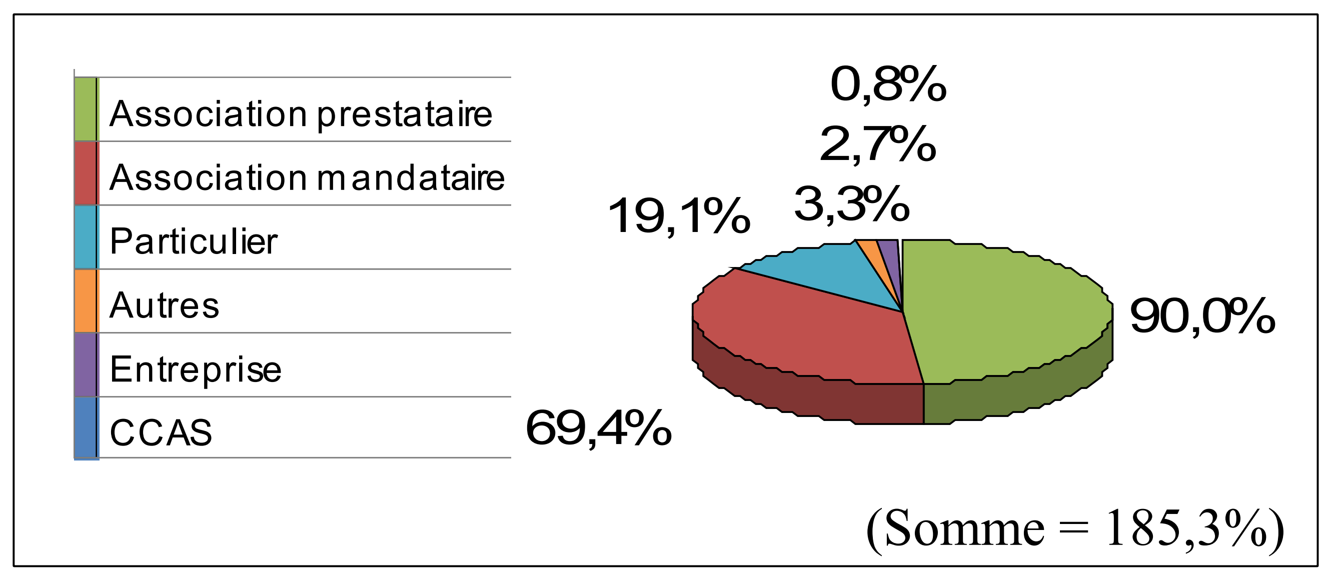
- On rentre dans ce métier à tous les âges



Nombre d'employeurs par salarié







Secteur complexe :

- Employeurs multiples
- Les AD suivies sont en prestataire
- Nombreuses réponses multiples : cumul de statuts mandataire et prestataire
- 14% cumulent un autre emploi





Antécédents médicaux

- 34% ont des antécédents médicaux déclarés à la visite (440/ 1289)

Antécédents	%
membres supérieurs	1,9%
rachis (lomb., thorax, cervicales)	6,2%
membres inférieurs	1,9%
psychiques	6,6%
dermatologiques	0,4%
digestives	2,3%
infectieuses	0,4%
cardio-respiratoires et vasculaires	38,6%
endocrinologiques/métaboliques	23,9%
divers (cancers, PAR, épilepsie...)	17,8%

(n=259)

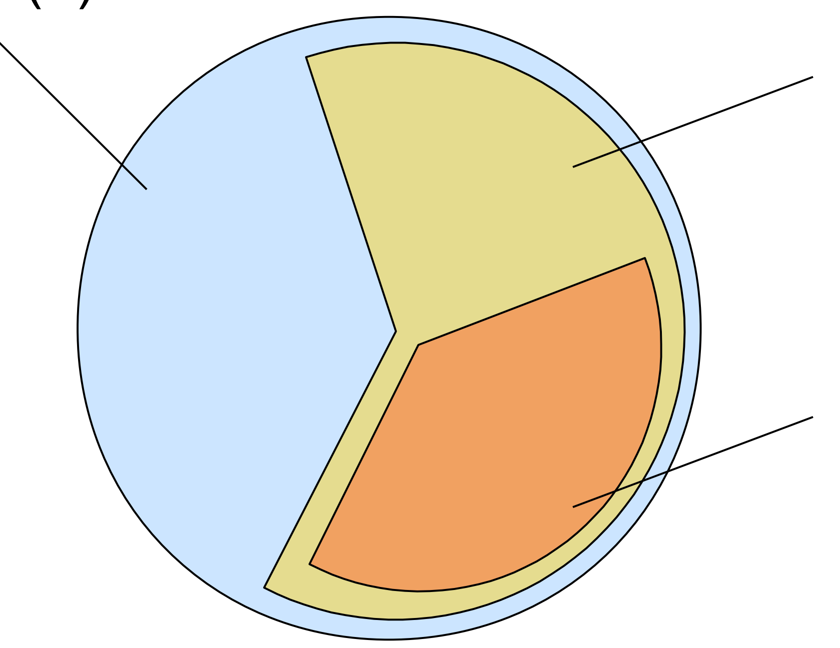
- Très faible pourcentage de personnes reconnues TH (2,7%)





Atteintes de santé actuelles

Sur les 1310 AD examiné(e)s :



- **62,7 %** ont au moins une atteinte (quelle qu'en soit l'origine : liée au travail ou non)
- **37,7%** ont au moins une atteinte en lien avec le travail

Sur 3 AD, 2 présentent au moins une atteinte de santé, dont 1 en lien avec son travail.



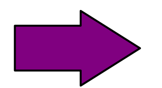


3 thèmes nous interpellent

- Les Accidents du Travail
- Les Troubles Musculo-Squelettiques
- Les Risques psychosociaux







- **Accidents du Travail**
- Troubles Musculo-Squelettiques
- Risques psychosociaux





Absentéisme pour AT

- **55 personnes** ont été victimes de 1 ou plusieurs accidents du travail au cours des 12 derniers mois
  - 2320 jours d'arrêt au total
  - La plupart durent plus de 9 jours (65,5%)
  - Un AT sur 6 dure plus de 60 jours (16,4%)





Causes des AT

Cause	%
Chute	50,00 %
Accident de trajet (véhicule, à pied)	17,86 %
Mobilisation/secours bénéficiaire	17,86 %
manutention manuelle	7,14 %
AES	3,57 %
nettoyage	3,57 %

(n=24)

Les chutes, les accidents de circulation et les manutentions-mobilisations sont les principales causes d'accidents





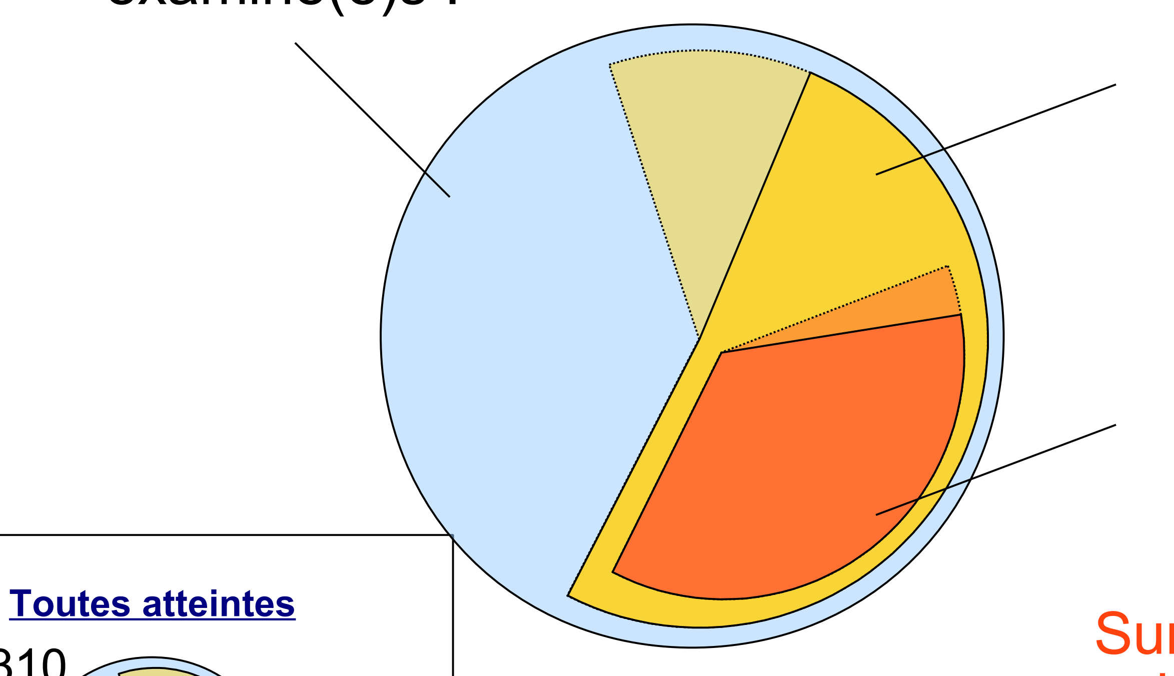
- Accidents du Travail
- **Troubles Musculo-Squelettiques**
- Risques psychosociaux





Atteintes « TMS » actuelles

Atteinte ostéo-articulaire (dos, bras, jambes)



- 51,9 % des AD ont au moins un « TMS » quelle qu'en soit l'origine
- 34,4 % des AD ont au moins un TMS en lien avec le travail

Sur 3 AD, 1 souffre soit du dos, soit des épaules, des coudes et/ou des poignets en lien avec son travail





Atteintes actuelles

	Non	Oui sans lien avec le travail	Oui en lien avec le travail
ATT_OSTEO_ARTICULAIRES_MEM_SUP	73,0%	7,3%	19,7%
ATT_OSTEO_ARTICULAIRES_RACHIS	64,8%	13,1%	22,1%
ATT_OSTEO_ARTICULAIRES_MEM_INF	87,5%	8,7%	
ATT_PSY	87,9%	8,3%	
ATT_DERMATO	93,1%		
ATT_DIGEST	95,8%		
ATT_INFECTIEUSES	98,7%		
ATT_CARDIO_RESPI	93,0%	5,8%	

- RACHIS **(35,2%)** dont 22.1% lien avec le travail
- MEMBRES SUPERIEURS **(27%)** dont 19.7% lien avec le travail
- MEMBRES INFERIEURS **(12,5%)** dont 3.8% lien avec le travail

Une AD sur 5 souffre du dos en lien avec son travail, et une AD sur 5 souffre aux bras (épaules, coudes, poignets) en lien avec son travail.





Aménagements demandés

- 79 personnes (5,9% de l'effectif interrogé) ont fait l'objet d'une demande d'aménagement par le Médecin du Travail
- Principalement pour limiter les activités physiques

Autres restrictions	12,28%
EPI spécifiques	3,51%
Travail en hauteur	10,53%
Organisation du temps de travail	15,79%
Gestes & postures	24,56%
Port de charge	33,3

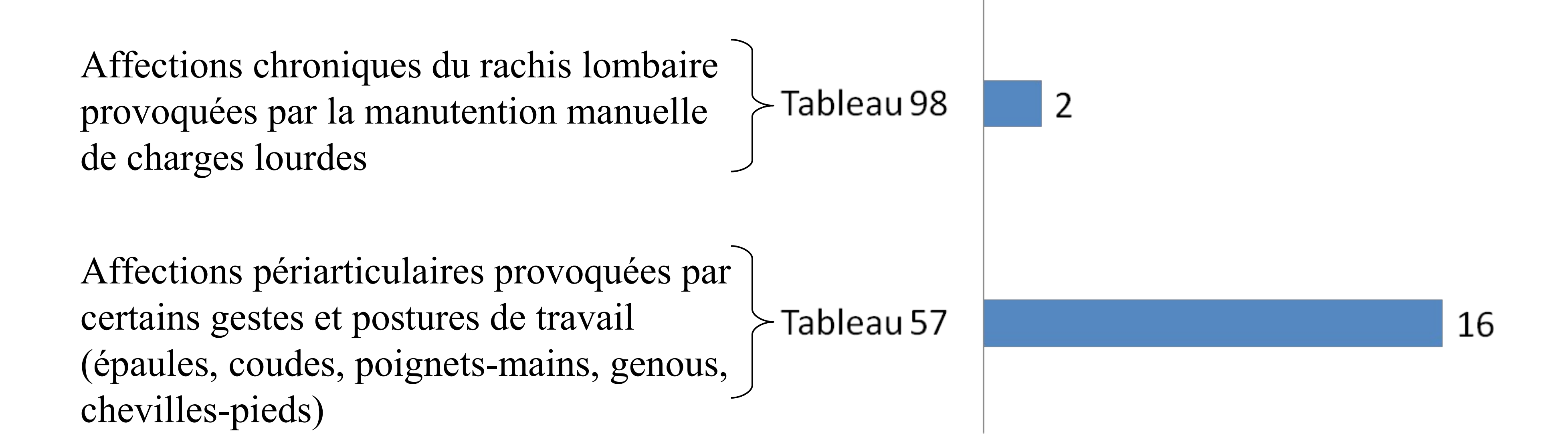
Pourcentages sur
57 réponses détaillées







Maladies Professionnelles



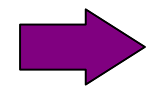
Sous-déclaration Maladies Professionnelles :

- **1,33%** des personnes interrogées ont déclaré être reconnues en MP pour le dos ou les membres sup. et inf.,
- alors que :
  - **3% des AD** ont été déclarées **inaptes** à cause de ces atteintes
  - **34,4 % des AD** présentent des **atteintes TMS et dos en lien avec leur travail** selon les médecins du travail





- Accidents du Travail
- Troubles Musculo-Squelettiques

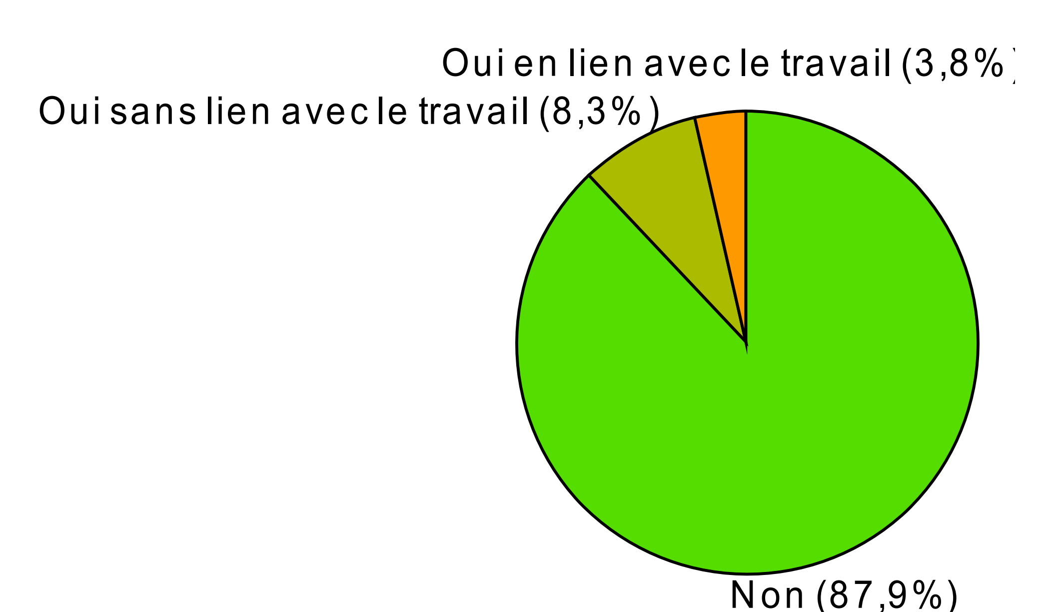


- **Risques psychosociaux**




Atteintes psychiques actuelles

- **3,8** % des personnes interrogées ont une atteinte psychique en lien avec le travail.



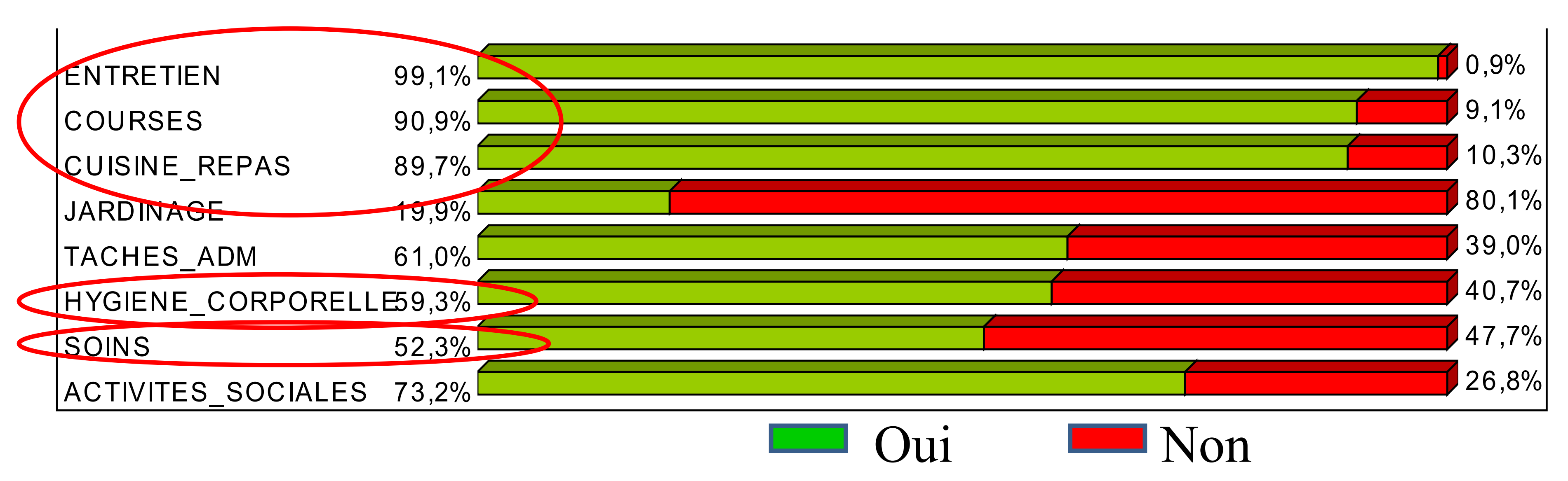
- **22,9 %** des 83 inaptitudes prononcées sont notamment dues à des atteintes psychiques

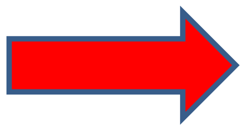
Une bonne santé psychique est-elle indispensable au travail d'Aide à Domicile?



Le contenu de l’activité

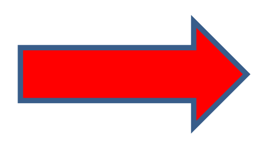






Pas de distinction significative des tâches en fonction des métiers.

- **Exemple : 29,3 % sont des AVS alors que 59% déclarent accomplir des activités d’hygiène corporelle.**



Ecart important entre le travail prescrit et le travail réel

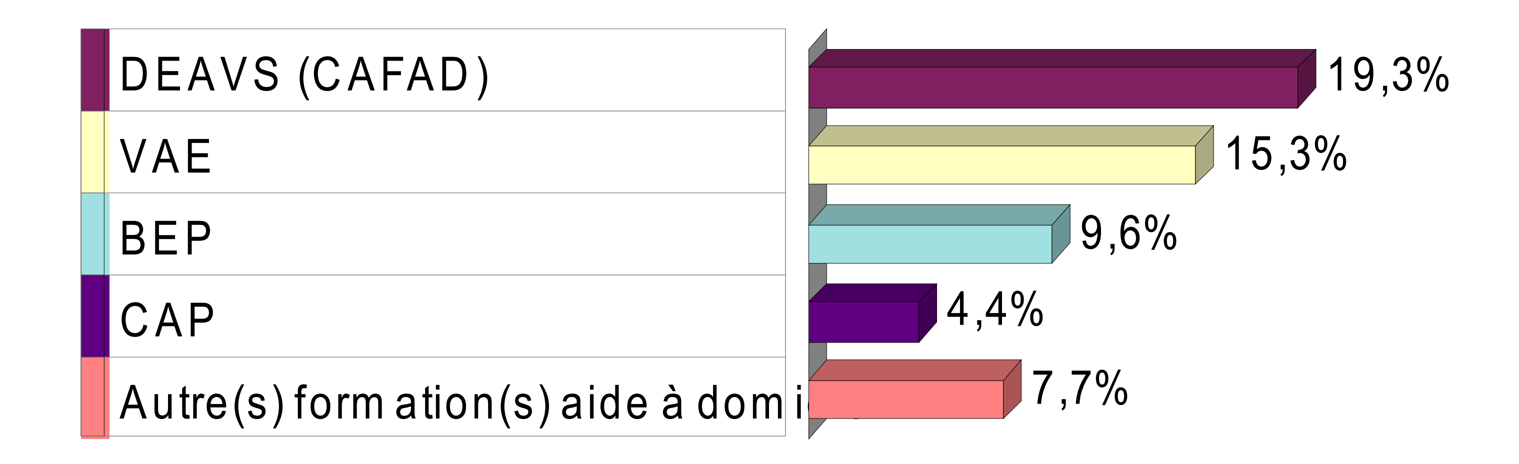




La formation métier diplômante

- **50,5 %** des répondants n'ont pas de formation diplômante <u>en lien avec le métier</u>.

- Parmi les 1323 AD interrogées, les diplômes détenus sont :



(certaines salariées ont plusieurs formations diplômantes)





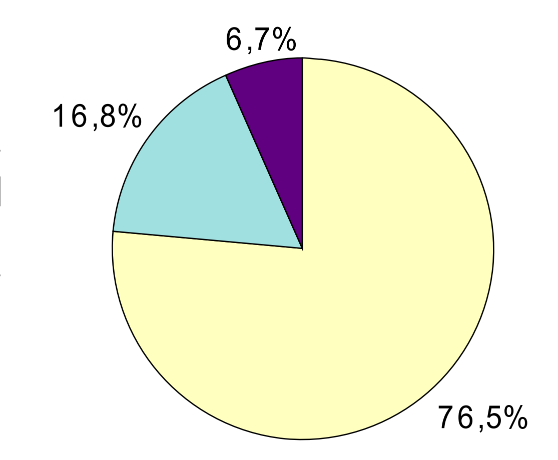
Le niveau de formation

- Niveau d'étude en provenance d'autres filières

Niveau V (Certificat d'étude primaire, CAP, BEP)

Niveau IV (BAC, DAEU, BP, BT, BMA, DECS, BM, FP
MC, BEPECASER, MIMA, TP)

Niveau III (BTS, BTSA, DUT, DEUST, DMA, TP)



Une majorité de niveau V, mais 1 employé(e) sur 5 a le Bac ou plus : les métiers de l'aide à domicile offrent une filière d'accueil ouverte, et à tous les niveaux.





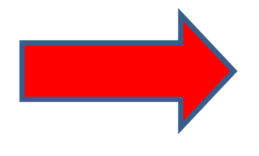
La formation continue

- Formation continue au poste de travail

	Nb
PRAPE (Gestes et Postures)	**306**
Autres	**300**
Accompagnement fin de vie	**180**
Secourisme (SST, AFPS, PSC1, Premiers secours...)	**102**
Formation nettoyage	**97**
Gestion du stress	**55**

23,1%
22,7%
13,6%
7,7%
7,3%
4,2%

Autres : majoritairement des formations sur les divers handicaps / maladies : Alzheimer, Parkinson, Troubles du comportement,…



Plus de la moitié des répondantes (54%) n'ont pas de formation continue

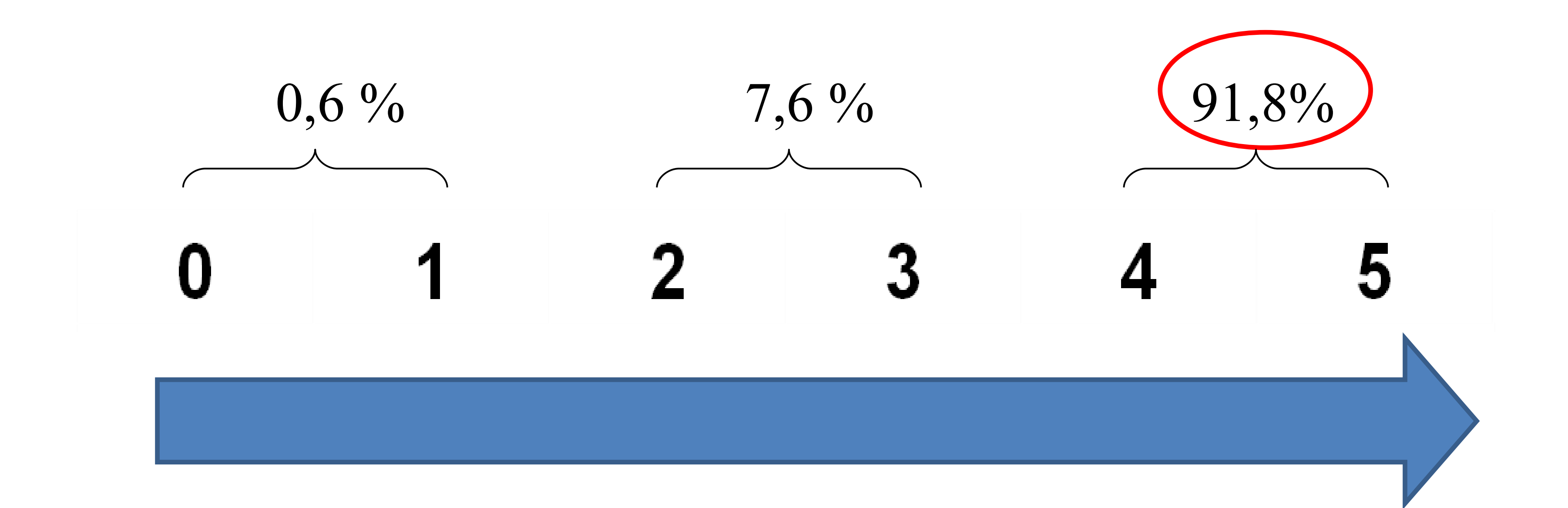
63% de celles qui n'ont pas de formation initiale, n'ont pas non-plus de formation continue.





Tâche relationnelle

Question posée :
Evaluez votre rôle de soutien psychologique à la personne?





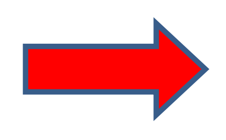


Les Inaptitudes





Inaptitudes prononcées



Entre octobre 2008 et octobre 2010, **83 Aides à Domicile** suivies en médecine du travail ont été **déclarées inaptes**, donc très **certainement licencié(e)s.**

Motifs d'inaptitude

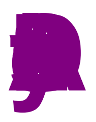
Nbre d'inaptes

membres supérieurs	rachis	membres inférieurs	psychiques	digestives	cardio-respiratoires
28,92 %	39,76 %	16,87 %	22,89 %	3,61	3,61 %

Axe : 0,00 – 5,00 – 10,00 – 15,00 – 20,00 – 25,00 – 30,00 – 35,00 – 40,00 – 45,00







- **Accidents du Travail :** Chutes, Circulation, Manutentions-Mobilisations
- **Troubles Musculo-Squelettiques :** la moitié des AD (dos et bras), 1ère cause d'inaptitude
- **Risques psychosociaux :** une AD inapte sur 5 pour troubles psychiques





Recueil des attentes des OASP

- **37** structures sollicitées / **30** répondants en L.-et-G.

105 réponses

Produit chimique	Livret accueil	Aide évaluation risques professionnels	Aspects psychologique du métier	Aide à l'évaluation du domicile	Sensibilisation responsabilité des bénéficiaires	Formation (PRAPE/SST)	Divers (carnet liaison, EPI,…)
24,76 %	11,43 %	19,05 %	12,38 %	11,43 %	5,71 %	7,62 %	7,62 %

- Plaquette produits ménage
- Nouveaux pictogrammes

- Prév. Risques
- Risque routier
- Risque infectieux





Axes de Prévention PAAD



… notre accompagnement : les actions de prévention en cours d'élaboration et à venir

- Construction d'une arborescence de documentation commune
- Guide évaluation des risques professionnels
- Grille d'évaluation du domicile
- AT
- TMS
- RPS
- Brochures sensibilisation aux risques professionnels
- Sensibilisation encadrement / CA / directeur à la santé / sécurité au travail
- Sensibilisation / Formation PRAP
- …


47
Echanges sur la santé
et la
prévention pour
les aides à domicile





Echanges sur les résultats PAAD

- **Besoin de précisions?**
  - Suggestions de traitements de données?
  - Relation entre plusieurs données?
- **Utilité de ces données?**
  - Qu'en pensez-vous?

- **Adhésion à ces actions de prévention?...**
  - Qu'en pensez-vous?
  - …





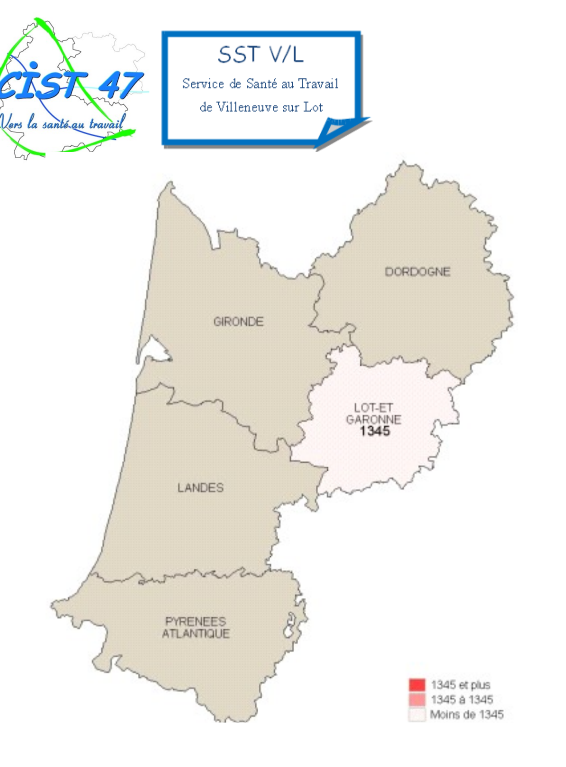
Echanges

- ...RDV au **05 avril** pour en rendre compte

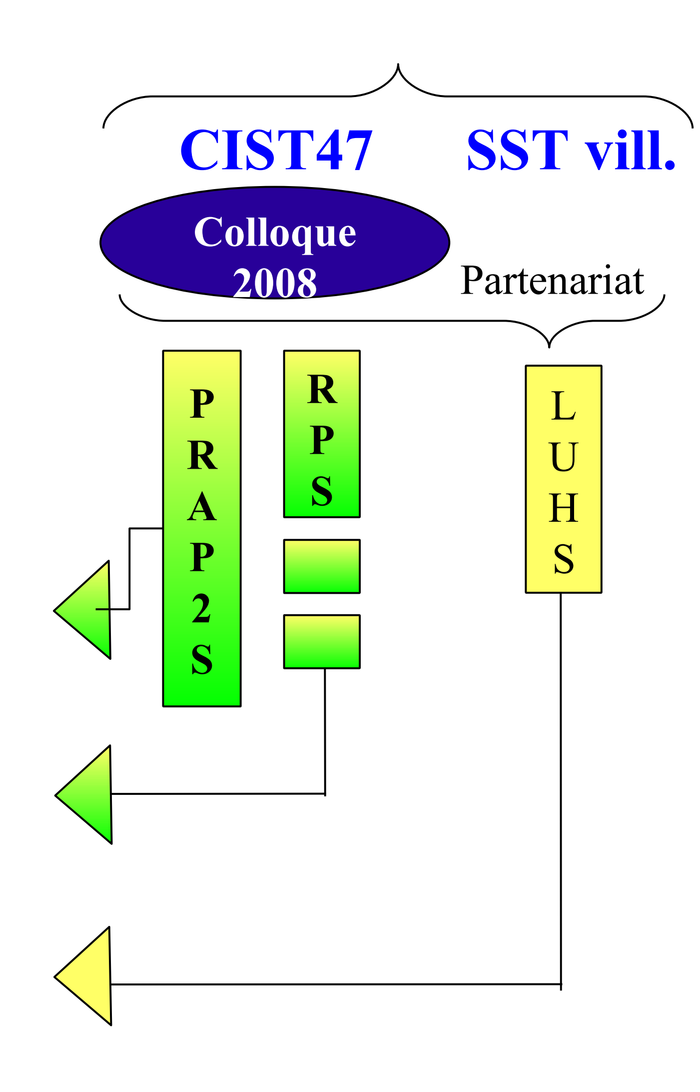


Moyens de prévention disponibles

Services de
Santé au Travail
de Lot-et-Garonne



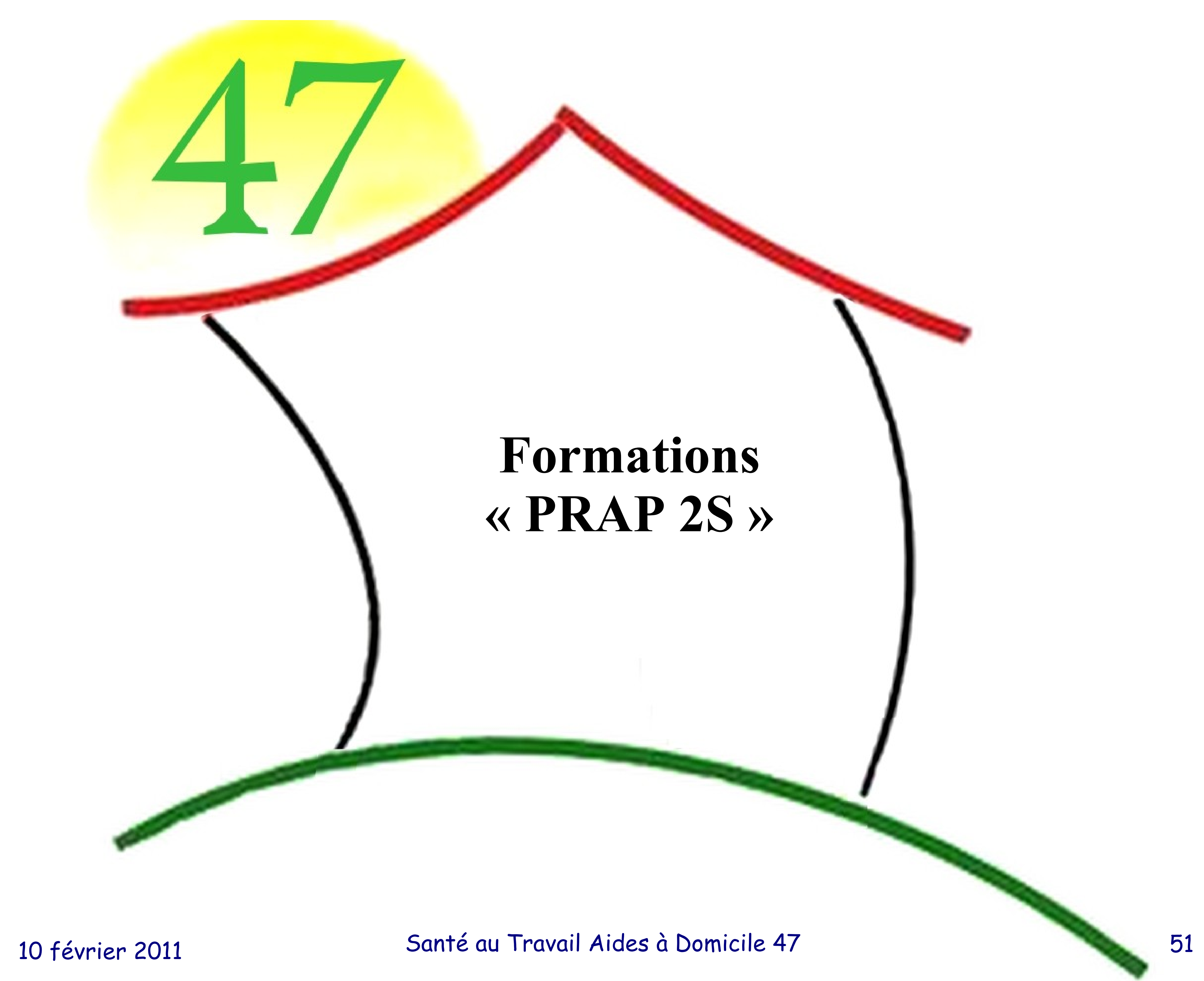
...retour en Lot-et-Garonne



Formations : PRAP 2S et SST

Prévention Risques Psychosociaux

Livret Unique Hygiène et Sécurité


47
Formations
« PRAP 2S »



Comité Interentreprises pour la Santé au Travail de Lot-et-Garonne

12A Rue Diderot

47000 AGEN



P.R.A.P – 2S

Prévention des Risques liés à l'Activité Physique

Sanitaire et Social

Véronique COLLIN
Formatrice
PRAP 2S et SST

Patricia TERRE,
Responsable
Formations







- **Personnel de soins et d'aide en structure ou à domicile** (Aide-soignant, Aide Médico-Psychologique, Aide à domicile, Auxiliaire de vie...)

- **Personnel du secteur de la petite enfance** (Animateur, Auxiliaire de la petite enfance...)





Objectifs de la formation



- **Identifier et caractériser les risques**
- **Connaître et utiliser** :
  - les **techniques de mobilisation** (transferts, accompagnement aux déplacements...) **et de manutentions** (porter, soulever, déplacer...),
  - les différentes **aides techniques** existantes (draps de glissement, verticalisateur, lève-malade etc...)
- **Proposer des pistes d'améliorations et participer à leur réalisation**







Comprendre la démarche PRAP



La démarche PRAP est une démarche globale de prévention, elle s'appuie sur le principe d'amélioration continue, elle doit permettre à **l'entreprise** de dégager des pistes d'amélioration dans les domaines organisationnels, techniques et humains aux situations de travail.

Elle vise à **informer et sensibiliser** les différents acteurs et **former** les salariés à être acteurs de leur propre prévention.



La démarche en 4 étapes



La démarche PRAP en 4 étapes

1. Présenter et planifier la formation aux responsables ou son représentant. Identifier et caractériser les risques liés à l'activité physique.Collecter des indicateurs et élaborer les supports de formation.
2. Mettre en place la formation (21 heures)
3. Evaluer la formation. Proposition de pistes d'amélioration.
4. Synthèse et retour de la formation au responsable ou son représentant



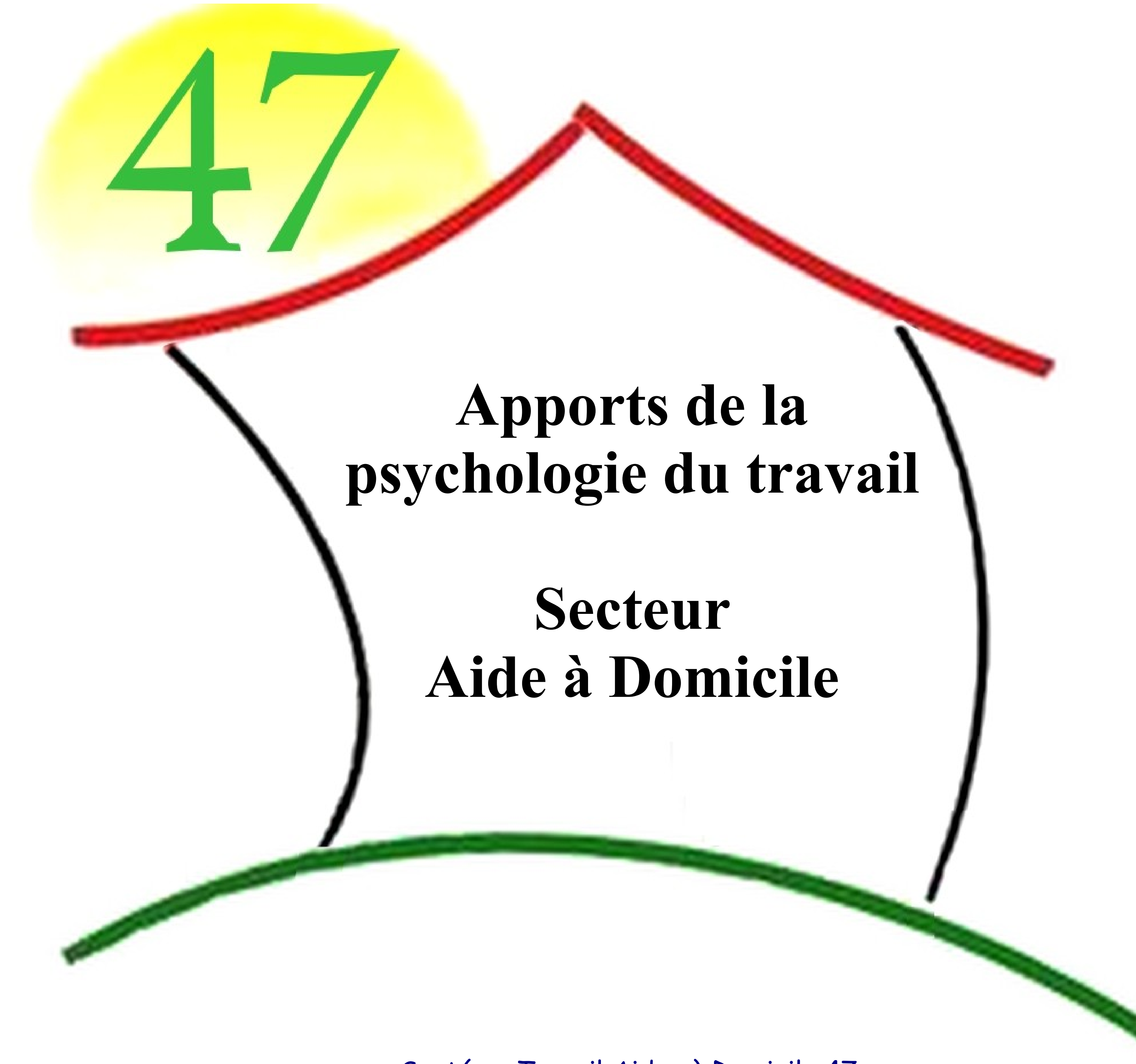


La formation à la PRAP permet à chacun et tout au long de sa vie d'acquérir les compétences lui permettant d'être acteur de sa propre prévention

<u>Modalités de la formation</u> :

3 jours de formation non consécutifs soit 21 heures.
Groupe de 8 à 10 personnes en inter ou en intra.
Recyclage de 7 heures tous les 3 ans.

Pour plus d'informations sur **les formations** vous pouvez consulter notre site :
www.cist47.fr



Apports de la psychologie du travail

Secteur Aide à Domicile



Apport de la psychologie du travail dans le secteur de l'aide à domicile

Julie Venturini
Psychologue du Travail

Magali Noguès
Psychologue du Travail

Définition

La psychologie du travail :

- Etudie l'homme au travail :

=> relations que les travailleurs entretiennent avec leur environnement.

- Analyse et explique :

  - comportements
  - émotions
  - processus cognitifs

Niveaux d'analyse

►Relation entre l'homme et son activité

- Analyse des représentations de l'individu (ressources, situation de travail...)
- Analyse du travail réel

►Relation entre l'individu et l'organisation

- Recrutement du personnel
- Satisfaction au travail
- Implication au travail

►Relation interpersonnelle dans l'entreprise

- Communication
- Reconnaissance
- Management

Exemple de méthode d'intervention

Phase préparatoire

=> analyse de la demande (rencontre direction, CHSCT, président, secrétaire etc...)

=> recueillir des données sur la santé et le fonctionnement de la structure

Diagnostic

Résultats

=> restitution des résultats à l'ensemble des membres de la structure et ouverture de la discussion sur les pistes d'amélioration possibles.

Pistes Améliorations, Plan d'action et suivi

Exemple d'intervention

Demande initiale

=> Groupes de parole

Objectif

=> Évoquer les souffrances en lien avec le travail

Résultat

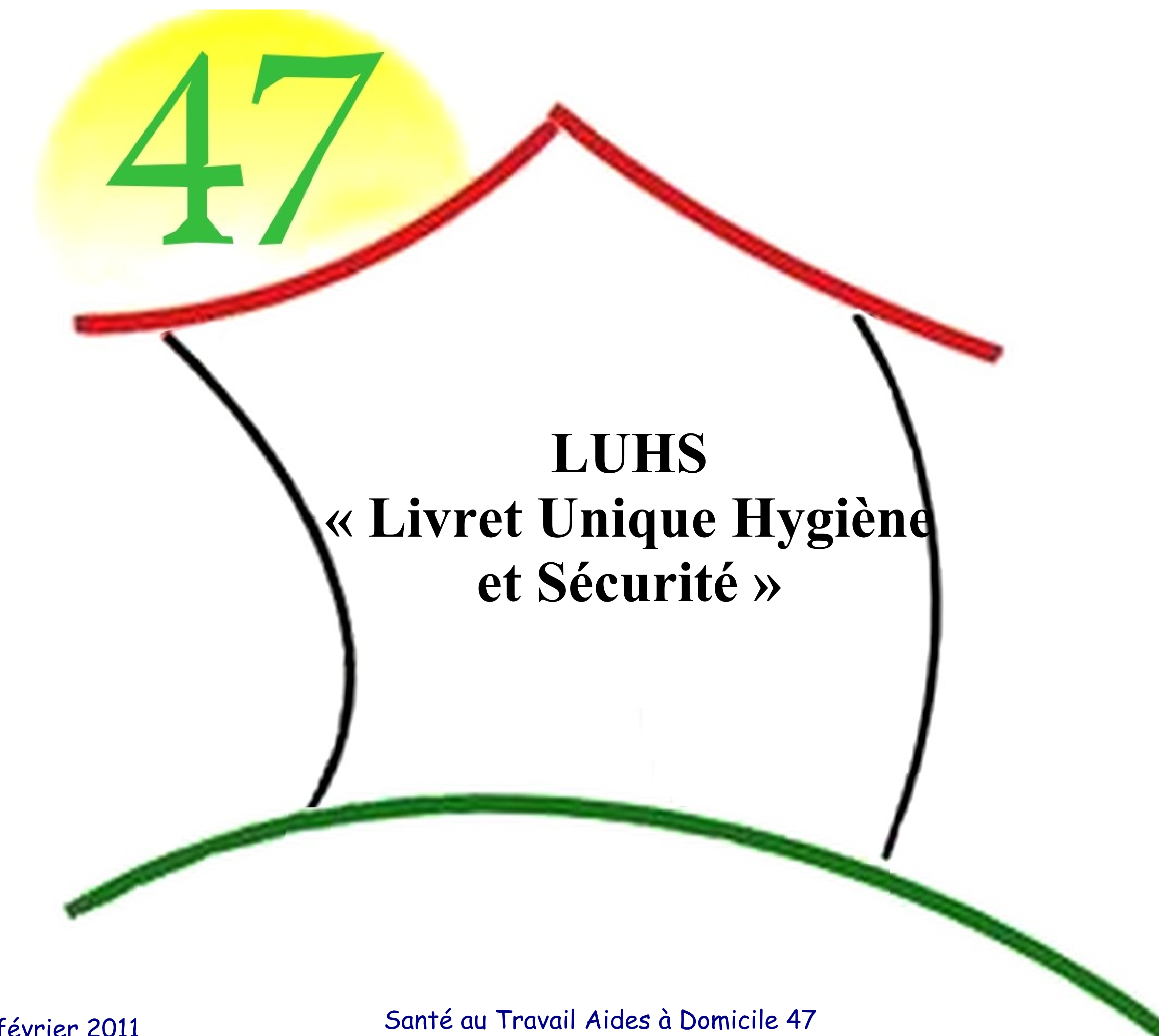
=> La souffrance est générée principalement par des problèmes d'organisation du travail

Pistes d'amélioration

Exemple : intégrer les temps de trajet dans la planification, définition claire des missions en fonction de la qualification etc...

Les principes d'intervention en psychologie du travail

1. Agir en **collaboration avec le médecin du travail**
2. **S'adapter à l'entreprise**, à la demande (pas de méthode à priori)
3. Agir en **concertation** avec la direction de l'entreprise, l'éventuel service RH, les préventeurs
4. Rendre les **salariés acteurs du processus** (les solliciter pour identifier les problèmes et proposer des solutions)
5. Mettre en place un **débat autour des conditions de travail et des questions de santé** (lors de la restitution des résultats d'un questionnaire par exemple). L'ensemble des salariés concernés doit pouvoir y participer



LUHS
« Livret Unique Hygiène et Sécurité »



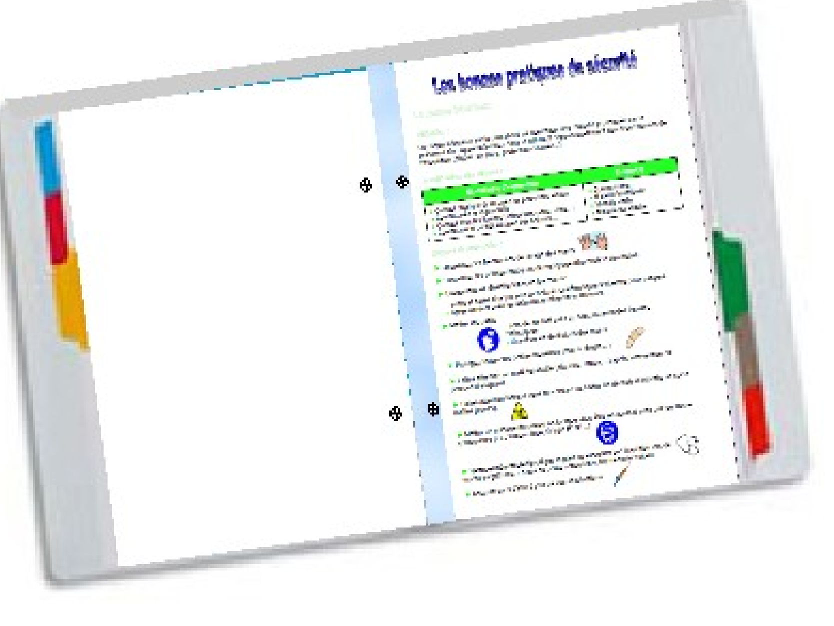


Présentation du « LUHS »

Laetitia DAVEZAT,
Ingénieure Hygiène & Sécurité
CIST47

Stéphanie VAIDIE
Ingénieure Hygiène & Sécurité
SST-VL



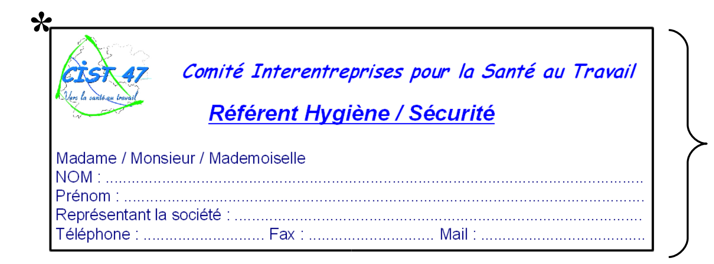




Démarche pour la formalisation

Colloque 13/10/2008

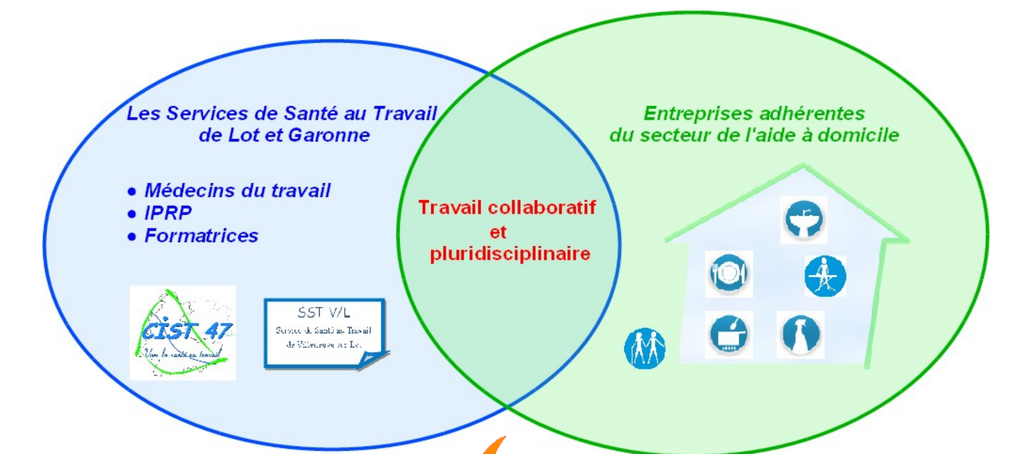
*


Comité Interentreprises pour la Santé au Travail

Référent Hygiène / Sécurité

Madame / Monsieur / Mademoiselle
NOM : ....
Prénom : ....
Représentant la société : ....
Téléphone : .... Fax : .... Mail : ....

Invitation des personnes chargées d'encadrer l'hygiène et la sécurité à se faire connaître



Recueil de données

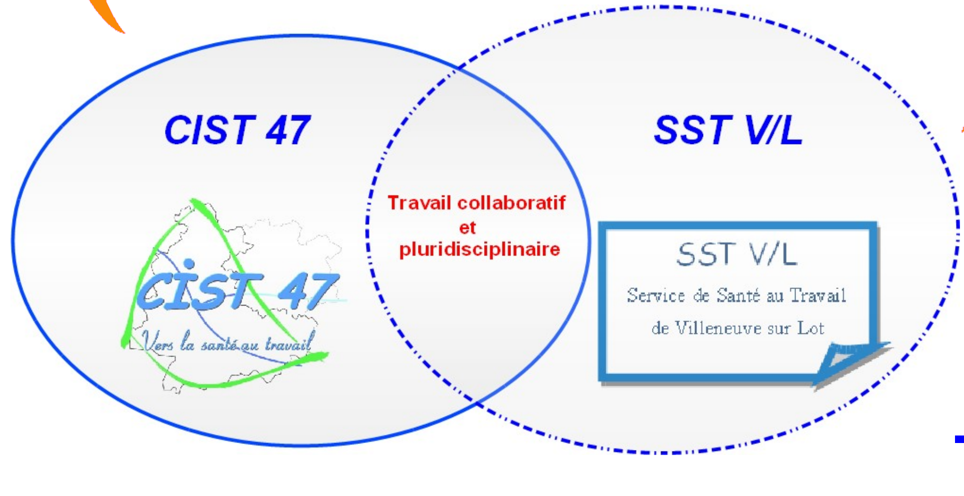
- *** Enquête téléphonique**
- **Résultats de l'enquête Régionale Santé – Travail**
- **Fiches d'entreprises – études de postes**
- **AT – MP**



Démarche pour la formalisation

Analyse des données

- **Mise en évidence des risques récurrents/critiques**
- **Choix des axes à privilégier**
- **Définition, choix des axes/principes de prévention à développer**



Conception

- **Définition, choix de mise en forme**
- **Formalisation**





Articulation du « LUHS »

- Introduction & définition
- Les bonnes pratiques de sécurité
  - INFECTIONS
  - DÉPLACEMENTS
  - STRESS
  - PRODUITS CHIMIQUES
  - LOCAUX
  - MATÉRIELS
  - MANUTENTIONS POSTURES
- Les situations d'urgence
  - ACCIDENTS
  - INCENDIE
- Informations pratiques
  - INFORMATIONS PRATIQUES
  - Mes contacts
  - La fiche « ça va pas »

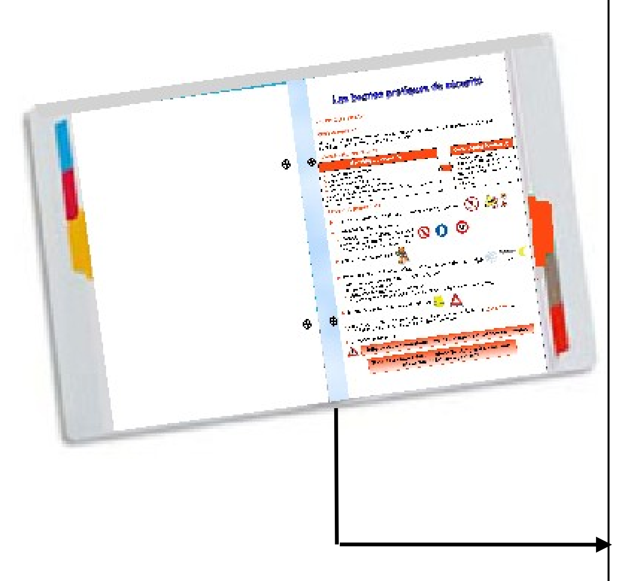


Les bonnes pratiques de sécurité

Quels dangers

Identification des risques

Moyens de prévention



Le risque routier

Quels dangers ? :

Tous déplacements professionnels sur la voie publique (déplacements chez/pour les bénéficiaires) pouvant engendrer un accident.

Identification des risques :

Modalité(s) d'exposition	Dommage(s) éventuel(s)
• Conditions climatiques • Impératifs horaire • Véhicules en mauvais état • Non respect du code de la route • Accès aux bâtiments, qualité des voies de circulation, environnement externe	• Dommages matériels (perte de l'outil de travail…) • Atteintes corporelles avec risque d'invalidité et perte d'emploi • Décès

Moyens de prévention :

- Attention à l'hygiène de vie : alcool, médicaments, sommeil…  
- Respectez le code de la route :
  - interdiction de téléphoner au volant,
  - respectez les limitations de vitesse,
  - mettez votre ceinture de sécurité…

- Vérifiez l'état du véhicule 
- Attention aux conditions climatiques et à la conduite de nuit :  
  - informez-vous des conditions météorologiques,
  - diminuez votre vitesse,
  - augmentez les distances de sécurité,
  - adaptez votre vitesse à votre distance de visibilité par mauvais temps.
- En cas de panne veillez à votre sécurité.  
- En cas de transport d'objets volumineux veillez à ce qu'ils soient maintenus afin d'éviter les chocs en cas d'accident, de freinage brutal…
- Surveillez votre vision.

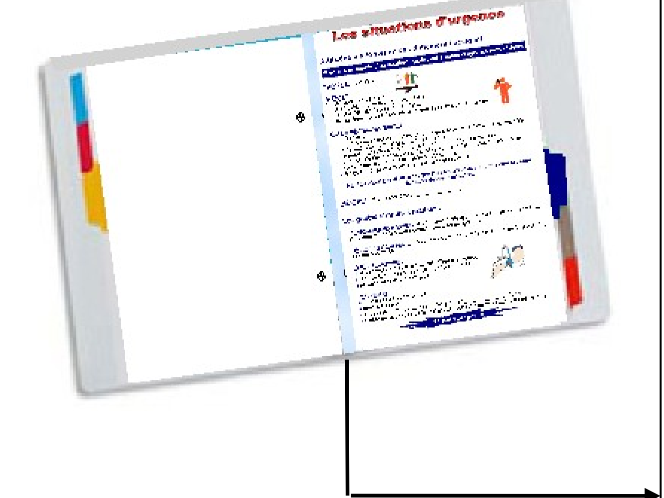
 
Adaptez votre comportement aux circonstances et détectez les dangers

Si vous rencontrez des difficultés n'hésitez pas à les exprimer par le biais de la fiche « ça va pas »

- INFECTIONS
- DÉPLACEMENTS
- STRESS
- PRODUITS CHIMIQUES
- LOCAUX
- MATÉRIELS
- MANUTENTIONS POSTURES



Les situations d'urgence



Attitudes à adopter en cas d'incident / accident

Si vous êtes témoin d'un accident, gardez votre calme et ayez les bons réflexes

PROTÉGEZ la victime.

ALERTEZ
En prévenant les secours :
- le 15 (SAMU) pour les urgences médicales,
- le 18 (POMPIERS) pour les accidents,
- le 112 depuis un téléphone portable, pour tous les types d'urgences.



Quelles informations fournir ?
- votre nom,
- l'adresse où se trouve la victime (donnez un maximum de détails : ville, rue, n°de bâtiment, n°de porte, étage, codes d'entrée...),
- le numéro de téléphone exact où les secours peuvent vous rappeler,
- les circonstances de l'incident /accident (accident de la circulation, d'un malaise, d'une chute, d'une brûlure...),
- l'état de la victime,
- les gestes de premiers secours effectués sur la victime.

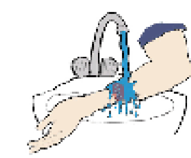
Ne raccrochez pas et attendez que les secours vous aient confirmé la bonne réception de vos indications.

Les gestes simples à réaliser :

- **Projection dans les yeux :** laver le plus longtemps possible à l'eau en écartant bien les paupières. Si la douleur persiste consulter un ophtalmo.

- **Projection sur la peau :** enlever les vêtements souillés, rincer la peau à l'eau le plus longtemps possible.

- **Brûlure thermique :**
  - ne pas enlever les vêtements qui collent à la brûlure,
  - refroidir la partie brûlée en faisant ruisseler de l'eau,
  - ne pas mettre de produits gras.



- **Intoxication :**
  - ne jamais faire vomir, ni boire,
  - aérer les locaux,
  - appeler le centre antipoison le plus proche : ____________ ou le **15**.
  - mettre au repos (asseoir la victime) dans un lieu ventilé en attendant les secours.

PRÉVENEZ votre responsable : ________________

Ne paniquez pas !!!

ACCIDENTS

INCENDIE



Informations pratiques



Qu'est-ce que la fiche « ça va pas »

Mes contacts

- Nom du/de la Président(e) : ____________________
- Nom(s) du/des responsable(s) : Fonction(s) : Téléphone(s) :

____________	____________	____________
____________	____________	____________
____________	____________	____________
____________	____________	____________
____________	____________	____________
____________	____________	____________

La fiche « ça va pas »

Qu'est-ce que la fiche « ça va pas » ?

C'est un document **interne** à la structure qui permet de faire remonter les difficultés de terrain à vos responsables.

L'analyse et l'interprétation de ce document visent uniquement à connaître les problèmes de terrain pouvant faire l'objet d'actions préventives.

Votre implication est essentielle pour y parvenir !!!



Informations pratiques

Comment la remplir ?

Comment la remplir ?

Fiche « ça va pas »			
Fiche « ça va pas » n° :			
Émetteur (facultatif) : *Madame Y*		**Date :** *21/08/10*	
Domaine :	**Hygiène** ☐	**Sécurité** ☒	**Autres** ☐
Expliquer : *Exemple : Chez Madame X le fil électrique de l'aspirateur est en mauvais état. J'ai reçu une légère décharge électrique à deux reprises. J'en ai informé Madame X mais elle ne veut rien faire.*			
Ça irait mieux si : *Exemple : Une demande de la structure est faite auprès de Madame X pour réparer le fil électrique rapidement.*			

- Partie réservée à l'administratif
- Indiquez votre Nom /Prénom et la date de survenue du problème
- Indiquez la nature du problème
- Détaillez la problématique rencontrée
- Proposez vos solutions pour supprimer/réduire la problématique



Comment favoriser l'amélioration des conditions de travail des aides à domicile?

…

« ça va pas »

mais

« ça irait mieux si » …

Thierry PARAVIS,
Ergonome
CIST47

Patricia TERRE,
Intervenante en Prévention
CIST47



le **LUHS :** levier d'une dynamique de prévention globale

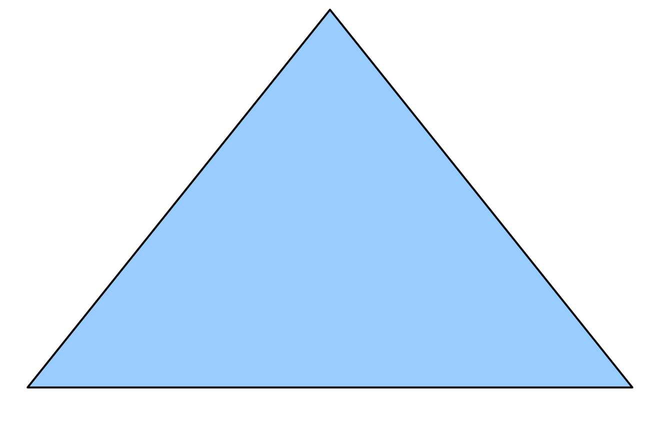
Fédération ou entreprise OASP

Associations et établissements OASP

Encadrement de proximité

Aides à Domiciles





Qu'est-ce
qui
remonte?



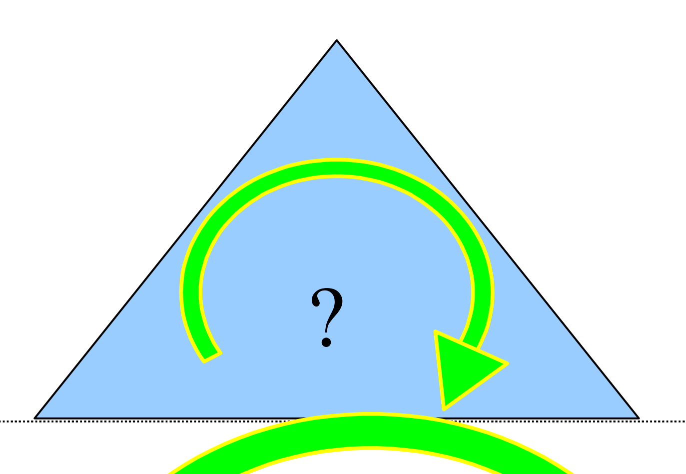
Comment
vous vous en acquittez?



Qu'est-ce
que
ça donne?

Activité réelle d'aide à domicile :
efforts, risques, incidents et solutions, astuces...





L'OASP demande de l'aide

sollicitation
encadrement

l'AD demande de l'aide

cycle
court

l'AD maîtrise



Proposition de partenariat

- Votre expérience VOUS intéresse :
  - Comment faites-vous remonter les problèmes de terrain, et comment les traitez-vous?
  - Dégageons de bonnes manières de faire
  - Expérimentons ces pratiques avec un PETIT organisme employeur d'Aides à Domicile
  - Diffusons cette expérience auprès de l'ensemble du réseau
- Inscrivez-vous lors de la remise du LUHS
- Nous en reparlons le 5 avril


CIST 47
Vers la santé au travail
SST V/L
Service de Santé au Travail
de Villeneuve sur Lot

Echanges



Conclusion

- Documents sur le site cist47.fr
- Prochain RDV à Bon-Encontre le 5 avril 27 septembre
- Vous souhaitez contribuer à l'analyse des « remontées terrain » : inscrivez-vous en retirant votre LUHS



Merci de votre participation